Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 056-215601535-20260520-2026_043-DE

COMMUNE DE PEAULE
Département du Morbihan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
En exercice : 23
Présents : 21
Pouvoirs : 2
Votants : 23

L'an deux mille vingt-six, le 18 mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué par courrier le mercredi 13 mai 2026, s'est réuni, salle du conseil en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François BREGER, Maire de PÉAULE

N° 2026-043

PRESENTS : M. BREGER Jean François, DEGRES Lauriane, BOSQUILLON DE JENLIS Eric, ETIENNE Patricia, MOREAU Alain, PROVOST Odile, PARAZINES Claude, RYO Nathalie, DE BIZEMONT Loeïza, STEVANT Anthony, LECLAIRE Elodie, GURIEC David, LE PENUIZIC Jean-Marc, DELAUNAY Gwénola, RICHARD Yvon, PERION Erwan, TRICHEREAU Benoit, RYO Gaël, PICAUD Nolwenn, ROUSSE Alexandre, RIVIERE Allan

ABSENTS : CRUAUD Muriel donne pour voir à Odile PROVOST
RYO Audrey donne pouvoir à Patricia ETIENNE

SECRETAIRE : PROVOST Odile

Objet : VIE MUNICIPALE - Mise en place d'un groupe de travail dans le cadre de la révision du PLU

Le Procès-verbal de la séance a été affiché à la porte de la Mairie
Le 19 mai 2026

Le Maire rappelle que la révision du PLU a débuté lors du précédent mandat pour l'établissement du diagnostic.

Après cette phase, et, au regard de la mise en place de la nouvelle équipe municipale, il convient de définir un nouveau groupe de travail.

Monsieur le maire propose que le groupe de soit constitué des élus et de techniciens comme suit :

- Le Maire, Jean François BREGER ;
- Odile PROVOST, Adjointe urbanisme ;
- Eric DE JENLIS, adjoint aux développement durable, travaux et voirie ;
- Alain MOREAU, Adjoint communication et aux finances ;
- Patricia ETIENNE, Adjointe aux affaires sociales et la culture ;
- Jean-Marc LE PENUIZIC, conseiller municipal ;
- Pour les techniciens : Gurvan MOREAU, DGS ; Rose-Marie VALLEE, responsable du service urbanisme.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de confier par 23 voix au groupe de travail désigné l'accompagnement de la révision du PLU.

Le Maire
Jean François BREGER

